

# CHARGE DE MISSION ACCES AUX INFRASTRUCTURES DE GAZ ET INDEPENDANCE

## DIRECTION DES RESEAUX

(REF. CRE 08-22-DR)

La Commission de régulation de l'énergie (CRE) concourt au bon fonctionnement des marchés de l'électricité et du gaz naturel au bénéfice des consommateurs finals dans le cadre de la construction d'un marché européen et en cohérence avec les objectifs de la politique énergétique française.

La direction des réseaux (DR) est en charge des questions relatives aux réseaux et aux infrastructures d'électricité et de gaz (transport, interconnexions, distribution et Smart grids).

Le département « infrastructures amont gaz » est en charge des questions relatives au transport et stockage de gaz ainsi qu'aux terminaux méthaniers, en prenant en compte les enjeux multiples associés à ces activités (bon fonctionnement du marché du gaz, transition énergétique, sécurité, maîtrise de l'évolution des charges...). Il traite ainsi l'ensemble des questions tarifaires concernant les GRT de gaz, les opérateurs de stockage et les terminaux méthaniers régulés. Il est chargé d'élaborer le cadre de régulation et les décisions ad hoc pour inciter les opérateurs à la qualité de service et à la maîtrise de leurs charges. Il examine les investissements des opérateurs de transport et de stockage, afin de s'assurer qu'ils permettent aux opérateurs régulés d'assurer leurs missions et qu'ils répondent aux évolutions de long terme des infrastructures. Il est en charge des conditions d'accès aux réseaux, notamment les règles d'allocations des capacités, ainsi que de la définition des règles d'équilibrage et leur mise en application. Enfin, il veille à l'indépendance des gestionnaires de réseaux de transport.

### ACTIVITES PRINCIPALES

Au sein du département « infrastructures amont gaz », sous l'autorité du chef de département, le chargé de mission est responsable des missions suivantes :

► **Fixer les modalités et suivre la commercialisation des capacités des réseaux de transport, des terminaux méthaniers et des stockages, en particulier :**

- La définition des produits proposés par les opérateurs de stockage et l'organisation des enchères permettant de les commercialiser ;
- Les appels au marché des opérateurs de terminaux méthaniers ;
- Les mécanismes encadrant le raccordement des installations de production de biométhane.

► **Fixer et suivre l'application des règles d'utilisation des réseaux de transport pour permettre un bon fonctionnement du marché du gaz, notamment :**

- Les règles de fonctionnement de la zone de marché unique du gaz ;
- Les règles d'équilibrage des réseaux de transport de gaz.

► **Mettre en œuvre les actions visant à contrôler et à renforcer l'indépendance effective des gestionnaires de transport de gaz naturel**

- Conduire les travaux de suivi de la certification des gestionnaires de réseau de transport GRTgaz et Teréga relatifs à leur indépendance dans le cadre de la 3ème directive gaz ;
- Approuver les contrats conclus entre GRTgaz et l'EVI ou les sociétés contrôlées par l'EVI ;
- Veiller au respect de l'indépendance des opérateurs dans un contexte de diversification croissante des activités dans le cadre de la transition énergétique.

En raison de l'interdépendance des sujets relevant du département et de la direction, le titulaire sera amené à intervenir, en fonction de l'actualité, sur d'autres missions. Il travaillera dans un environnement pluridisciplinaire qui nécessite une vision globale des enjeux, et de nombreuses interactions (autres directions de la CRE, opérateurs, acteurs de marché...).

### COMPETENCES ET QUALITES REQUISES

- Capacité de négociation et de conviction, autonomie, dynamisme, capacité d'initiative et force de proposition, aptitude au travail en équipe, capacité rédactionnelle, aisance orale, maîtrise de l'anglais indispensable.
- Animation de réunions, gestion de projet, pilotage d'audits externes
- Aptitude à évoluer dans un environnement complexe avec des interlocuteurs multiples, connaissance du secteur de l'énergie.

### PROFIL DU CANDIDAT

- Formation : BAC+5, universitaire ou grande école
- Expérience souhaitée : expérience professionnelle confirmée dans le secteur de l'énergie avec une bonne connaissance du secteur gazier

### CARACTERISTIQUES DU POSTE

- CDD (agent contractuel de l'État) de 3 ans renouvelable 1 fois. Le poste peut être pourvu par détachement sur contrat (CDD) ou mise à disposition d'un fonctionnaire titulaire d'une des fonctions publiques.
- Rémunération selon profil et expérience.
- Localisation du poste : 15 rue Pasquier, 75008 Paris. Des déplacements sont à prévoir occasionnellement en France et à Bruxelles.
- Candidature (CV + lettre) à adresser à la direction des ressources humaines par mail : [drh-recrutement@cre.fr](mailto:drh-recrutement@cre.fr)